

21

216

Paris le 27 février 1848.

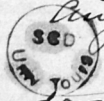
Mon cher Maître,

Le Général de Saxe a fait les
démarches nécessaires, en faveur de votre
cousin. 1^o Il n'a qu'un an de
Service — aucun droit —

2^o Ses blessures n'ont pas eu lieu pendant
un Service commandé — aucun droit —

3^o Son traitement de réforme lui a
été donné depuis 53 ans — l'exemption
absolue.

Bien, non seulement il n'a pas de
droits; mais encore il est dans la catégorie



de ceux, en faisant quels les
vêtements les plus formels interdisent
de rien faire.

Par une faveur très spéciale, je pourrais
les être admis chaque année, sur leur
demande, me le promets : Mais ce soir, je
crains que je n'aie dit, en
une véritable amorce dont souffrirait
mon valet.

Depuis que j'en ai eu si écarté
en de mes petits trachéotomies et
qu'en - 31^{me} guérison 143^{me} opération
132 pour le croup.

Ma 142^{me} trachéotomie est en
15^{me} jour. La respiration s'en est

retable; mais le nez se défilait
de la dent l'adynamie. Il y eut
pneumonie du sommet, droite -
Je donnai du Quinquina. Jeune et de-
la provient 3 jours de suite, le 11^o de-
y eut. sans sommeil au 15^o jour.
Le 16^o 5^o a guéri en 7 jours -
Démence post mortem faite me-
de la trachéotomie - 153^o pour le coup.
enfant de 18 mois, un peu hydrocéphale.
Tout allait comme cela après l'épée,
Opération sans convulsions sur l'autre
comme un coup de pistolet.

Mme Lendré.

A. Froustey.

1
Mouja
to Doctor Petrosman
Lover